

Vendredi 18 juillet 2014

La Clinique juridique de Paris 8 poursuit sa route : de la permanence gratuite au diplôme d'Université (DU) « Clinique juridique - Justice, procès et procédure »

Une permanence juridique gratuite tenue par des étudiants de droit, tel est l'objectif de la Clinique juridique qui s'est ouverte en décembre dernier à l'Université. Chapeautés par des maîtres de conférence, tous avocats, et par d'autres avocats extérieurs à l'Université, une quinzaine d'étudiants en droit accueille le public tous les jours de la semaine, sans rendez-vous.

Les étudiants, après un premier contact procèdent à une étude du dossier avec leurs enseignants. Ils renseignent ensuite gratuitement le public, prodiguent une information et, le cas échéant, réorientent vers les professionnels et les structures les plus adaptées. En aucun cas, ces derniers ne peuvent se substituer au travail des avocats ni répondre à des problématiques lourdes ou nécessitant une représentation.

Cette initiative, pensée par les étudiants et M. Benjamin Pitcho, avocat et maître de conférences en droit privé à Paris 8 a reçu un accueil très favorable. En huit mois de fonctionnement, une centaine de personnes ont déjà fait appel aux compétences des étudiants. En outre, ce dispositif précurseur permet l'émergence d'un nouveau modèle d'enseignement et présente un double intérêt, pédagogique et social. Effectivement, si la Clinique offre aux étudiants la possibilité de mettre en pratique leurs connaissances, en développant des compétences pratiques et des automatismes nécessaires à tout professionnel, elle est aussi au service de populations fragilisées et vulnérables pour lesquelles la Clinique juridique représente bien souvent une voie d'accès au droit et permet une réorientation vers le circuit judiciaire.

Devant le succès incontestable de cette expérience, les enseignants ont décidé d'ancrer le dispositif au sein des études en créant le premier diplôme universitaire (DU) de Clinique juridique pour la rentrée universitaire 2014.

Le DU « Clinique juridique - Justice, procès et procédure » s'adresse en priorité aux étudiants titulaires d'une licence de droit, master, doctorat ou capacité qui envisagent l'exercice d'un métier lié à la pratique judiciaire nécessitant autant l'accueil et l'écoute du public que l'analyse juridique, minutieuse et approfondie de situations présentées.

A l'issue du diplôme, toutes les études peuvent être poursuivies, y compris l'inscription, selon le niveau d'études, en Institut d'études judiciaires afin de présenter les examens et concours d'avocats, magistrats, greffiers...

Pour les étudiants, ce diplôme spécialement conçu en partenariat étroit avec des avocats, leur donne la possibilité de mettre rapidement en œuvre les connaissances théoriques acquises. Il assure ainsi un complément indispensable aux modes habituels d'acquisition des connaissances.

Enfin, cette formation pré-professionnalisante, est l'occasion pour la Clinique juridique, de démontrer une nouvelle foi son utilité dans le paysage universitaire et social.

Pour plus d'informations : www.lacliniquejuridique.fr ou www.ufr-droit.univ-paris8.fr

Contacts :

Clinique juridique : Benjamin Pitcho – pitcho.benjamin@gmail.com

Service communication : Gwénaëlle Loquerie – gwenaelle.loquerie@univ-paris8.fr - 01.49.40.67.29